



Non paiement pension alimentaire

Par **chazamarc**, le **31/10/2010** à **20:14**

Bonjour,
mon ex mari ne paie plus la pension alimentaire de notre fils depuis 3 mois. Par ailleurs, j'ai demandé l'augmentation de cette pension car notre fils est majeur et fait des études loin du domicile, il a besoin de beaucoup plus d'argent (600 euros par mois). Le père est très bien payé, n'a pas d'autre charge, il paie l'ISF (!), il a donc les moyens de payer les 300 euros que je demande (moitié moitié, donc). Il fait la sourde oreille, j'ai du aller voir le jaf, il n'est pas venu...je voulais savoir si je dois attendre le nouveau jugement (prévu pour le 26 novembre) ou demander tout de suite à un huissier le recouvrement de cette pension...Merci d'avance

Par **mimi493**, le **31/10/2010** à **20:50**

La pension n'augmentera que lorsque vous aurez un jugement donnant le nouveau montant. Pour l'instant, allez voir l'huissier pour récupérer les arriérés et la pension mensuelle par saisie sur salaire